

Quelle coopération internationale française pour faire face au changement climatique ?



MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La conservation et la gestion durable des forêts

Climat, biodiversité, énergie, eau, santé, production et consommation durables, les forêts sont au cœur des priorités portées par la France, aussi bien au niveau national qu'international. Grâce à son important couvert forestier en milieux tempérés et tropicaux et sa tradition forestière séculaire, la France a un savoir-faire reconnu dans la gestion durable des forêts. Elle est l'un des seuls pays de l'annexe 1 à disposer d'un large couvert forestier tropical, en Guyane (8 millions d'hectares). Les nombreuses et diverses actions de coopération française en faveur de la conservation et la gestion durable des forêts démontrent l'engagement et la qualité de l'expertise française en la matière : financement, montage de projets Redd+, transfert de technologie, lutte contre l'exploitation illégale de la forêt, recommandations sur la forêt tropicale, etc. Toutes ces actions sont le reflet des enjeux environnementaux de la forêt mais également de ses enjeux sociaux et économiques.



Les financements forêt de la France

La France s'implique fortement depuis longtemps sur les volets forêt et agriculture dans la négociation sur le climat, ainsi que dans la coopération avec les pays en développement. Lors de la conférence de Copenhague, en décembre 2009, elle s'est ainsi engagée à affecter environ 250 millions d'euros sur 3 ans sur les forêts, soit 20% de son engagement total sur les financements précoces.

Depuis 2010, les financements précoces REDD+ de la France ont été déployés via plusieurs canaux multilatéraux, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Facilité du part-

neriat pour le carbone forestier (FCPF), et bilatéraux, l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Au niveau multilatéral, la France a œuvré à la création du nouveau programme de lutte contre la déforestation et de gestion forestière durable lors de la dernière reconstitution du FEM : 75 M€ sur sa contribution au FEM5 de 215 M€ (en hausse de 40%) servent à financer les projets forestiers.

Enfin, en 2010, elle a été à l'origine avec la Norvège de la création du partenariat intérimaire REDD+, qu'elle a coprésidé avec le Brésil au premier semestre 2011.

Aperçu de quelques projets recevant le soutien des financements précoces REDD+ bilatéraux de la France

Optimiser les biens et services écosystémiques rendus par les forêts méditerranéennes (Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie)



Initié fin 2011, le projet du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) s'inscrit dans les travaux du Comité des questions forestières méditerranéennes de la FAO (Silva Med) et du partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes. Mis en œuvre par la FAO et le plan bleu, il vise à favoriser la conservation et la gestion durable des forêts méditerranéennes par la mise en valeur des services qu'elles fournissent dans le contexte des changements climatiques et de pressions anthropiques croissantes, en ciblant cinq pays : l'Algérie, le Liban, le Maroc, la Tunisie, la Turquie. Outre une analyse de vulnérabilité de ces écosystèmes aux changements climatiques, une évaluation des services écosystémiques rendus et un travail sur la gouvernance locale, le projet s'attachera à étudier le potentiel de stockage et de séquestration de carbone par les forêts méditerranéennes, en vue d'une possible valorisation de celles-ci dans un cadre REDD+.

Démarrant par un travail sur plusieurs sites pilotes, complémentaires, dans chacun des cinq pays, ce projet fera ensuite l'objet d'une capitalisation régionale pour bénéficier à l'ensemble des pays méditerranéens. Il devrait se terminer en 2015. Les résultats obtenus seront valorisés au fur et à mesure dans les différentes enceintes méditerranéennes, notamment lors de la troisième édition de la Semaine forestière méditerranéenne qui aura lieu à Tlemcen (Algérie) en mars 2013, et internationales, en particulier la dixième session du Forum des Nations unies sur les forêts qui se tiendra à Istanbul (Turquie) en avril 2013.

Programme REDD+ intégré dans la région forestière du sud-ouest de la République centrafricaine

La RCA fait partie des pays relativement bien avancés dans la préparation à REDD+ puisque son document de préparation, issu d'un vaste processus de consultation du public, a été approuvé par le comité des participants de la Facilité du partenariat pour le carbone forestier (FCPF) en octobre 2011. Le pays compte plus de 28 millions ha de forêts, dont 20 % de forêts denses humides situées dans les régions sud-ouest et sud-est. Dans la région sud-ouest où l'activité d'exploitation forestière formelle s'est développée, la délimitation des aires protégées, l'aménagement des forêts de production et la certification de la gestion durable ont fait de grands progrès ces dernières années.

Le programme REDD+ intégré, soutenu par le Fonds français pour l'environnement mondial, vise à bâtir sur ces acquis et à tester dans la région sud-ouest, sous le contrôle de la coordination nationale REDD+, les orientations retenues dans l'ébauche de stratégie REDD+ nationale. Ces orientations sont les suivantes :

- compléter le dispositif de zonage du territoire : zoner l'ensemble du territoire, cartographier de nouveau et renforcer les aires protégées ;
- améliorer les technologies et rendements agro-sylvo-pastoraux : rendre plus durables les itinéraires pastoraux et agricoles, promouvoir des technologies efficaces d'exploitation et de transformation du bois ;
- promouvoir la gestion durable des forêts : promouvoir l'aménagement forestier légal et durable, promouvoir les reboisements, rendre opérationnel le concept de foresterie communautaire, impliquer davantage les populations locales dans la gestion forestière durable, développer une stratégie énergie domestique (SED) ;
- renforcer les institutions et la gouvernance : développer l'information, l'éducation et la communication sur REDD+ à destination du public, appuyer financièrement, matériellement et technologiquement les administrations, renforcer les capacités de la société civile en matière de gestion durable des ressources forestières, de plaidoyer et de contrôle.

Ce projet est par ailleurs adossé à un autre projet, soutenu par l'AFD et par la Commission européenne, qui vise à promouvoir les retombées de l'activité forestière d'export pour l'économie locale, notamment au travers de la collecte et du redéploiement des taxes forestières destinées aux communautés concernées.

Transfert de technologie en imagerie satellite à haute résolution pour le suivi des forêts

L'imagerie satellite à haute résolution (10 m et moins) revêt un intérêt important pour l'analyse et le suivi des dynamiques de déforestation, notamment lorsque les actes de défrichage individuels sont à petite échelle (de l'ordre de l'hectare). La coopération française a donc récemment engagé un ensemble de projets qui vise à favoriser l'accès et l'exploitation de l'imagerie satellite Spot pour les besoins de REDD+ dans les pays d'Afrique centrale :

- ▶ mise à disposition des images satellite pour les autorités nationales et les acteurs des projets REDD+ dans les pays de la sous-région (financement au travers de l'AFD, pilotage par l'Institut géographique national (IGN) en partenariat avec la société Astrium, le CNES, l'IRD et l'ONF). Voir <http://bassinducongo.reddspot.org> ;
- ▶ équipement et renforcement des capacités des acteurs publics nationaux pour l'exploitation des données satellites pour le suivi des forêts (financement au travers du FFEM, pilotage par l'Institut de recherche pour le développement (IRD)) ;
- ▶ installation d'une antenne de réception des images à Libreville (financement au travers de l'accord de conversion de dette franco-gabonais (non comptabilisé « fast start »), pilotage par l'Agence gabonaise d'étude et d'observation spatiale - AGEOS).



Conservation et gestion durable du Gran Chaco (Argentine, Bolivie, Paraguay)

Approuvé en juillet 2012, le projet vise à contribuer à la gestion durable de la région Gran Chaco en développant une approche innovante et alternative associant la conservation des ressources naturelles et une dynamique de développement économique local et participatif. Il prévoit notamment :

- ▶ de promouvoir la création d'une aire régionale de développement durable et de conservation autour du bassin versant du Pilcomayo, situé entre l'Argentine, la Bolivie et le Paraguay ;
- ▶ de contribuer à la réduction des processus de dégradation des forêts et des terres par la réalisation d'opérations pilotes de développement économique local via des appels à projet (amélioration de la sécurité alimentaire, valorisation de la viande bovine issue du parcours, secteur de la pêche artisanale, gestion durable des forêts, production et commercialisation des produits artisanaux, promotion de l'écotourisme).

Le pilotage du projet est assuré par l'initiative trinationale pour la conservation du Pilcomayo (ITP), association qui réunit trois fondations des pays concernés. Il sera développé de manière complémentaire et cohérente avec le projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) intitulé Gestion forestière durable de l'écosystème transfrontalier du Gran Chaco. Conjointement, les deux projets visent à renverser les tendances historiques de dégradation des forêts et des sols, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique. Les activités du projet se dérouleront jusqu'en 2016. Ses résultats seront valorisés et diffusés à l'échelle de l'ensemble du Gran Chaco.

La France soutient la création d'une expertise REDD+ dans les pays

La France soutient la création et le développement d'une expertise REDD+ dans les pays partenaires, en associant dans plusieurs projets les compétences de différents acteurs : établissements publics français, sociétés privées et ONG, dont :

- ▶ l'Office national des forêts (ONF) et sa filiale à l'international (ONFI) conçoivent des projets de reforestation, de déforestation évitée, de gestion sylvicole et de bioénergies et organisent des séminaires d'appui aux négociateurs forêts-climat (Afrique, Amérique latine, Asie du sud-est) ;
- ▶ le CIRAD, centre de recherche français sur les enjeux internationaux de l'agriculture et du développement avec les pays du Sud, a été le pionnier de la gestion durable des forêts d'exploitation en Afrique et travaille avec ses partenaires sur les forêts. Le CIRAD contribue aux réseaux de recherche mondiaux et met en œuvre de nombreux projets forestiers dans toutes les géographies du monde ;
- ▶ l'IRD, Institut de recherche pour le développement, est particulièrement actif dans l'utilisation des données satellites pour le suivi du couvert forestier, la botanique et la séquestration du CO2 dans les sols agricoles et forestiers ;
- ▶ l'association Cofor International promeut le transfert de titres fonciers forestiers du domaine national en faveur des communes, notamment au Cameroun, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, et la coopération décentralisée entre communes forestières européennes et africaines pour une gestion durable et concertée ;
- ▶ des sociétés forestières privées sont engagées dans un partenariat de long terme pour mettre en œuvre à grande échelle une gestion durable des forêts d'exploitation. Dans le bassin du Congo, elles ont créé des équipes d'experts nationaux, les meilleures au niveau mondial sur ce sujet : Rougier et Pallisco, Precious wood et DLH qui travaillent avec le label FSC (Forest Stewardship Council) ;
- ▶ des cabinets d'expertises privés, tels que Forest Resources Management (FRM) et Terea, ont développé un savoir-faire unique en matière d'aménagement forestier avec des équipes nationales ;
- ▶ le groupe Astrium geo-information services a construit une offre de données satellites et d'analyse de ces informations qui est particulièrement bien adaptée au suivi de l'évolution du couvert forestier afin de contrôler les engagements REDD+. Les images Spot sont au meilleur niveau technologique mondial ;
- ▶ des ONG françaises et internationales, appuyées par la France pour développer les expertises locales sur REDD+ : GRET, WWF, CI, WCS ou TNC mettent en œuvre des projets pilotes. ETC-Terra et GERES développent eux l'utilisation de financements innovants pour des projets REDD+ de biogaz et de diffusion de foyers améliorés, qui ont des impacts locaux importants auprès des populations rurales et urbaines.



La France et la lutte contre l'exploitation illégale des forêts

La France participe à la mise en œuvre du plan d'action FLEGT de l'UE (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) en facilitant la négociation et la mise en œuvre d'accords de partenariat volontaires entre l'UE et les pays tiers producteurs de bois.

En promouvant une meilleure gouvernance et en s'attaquant à la surexploitation qui est une des causes importantes de la dégradation des forêts tropicales, ces accords sont une part intégrante de la participation effective des pays en développement au mécanisme REDD+.

La réflexion des acteurs français sur les forêts tropicales

Au premier semestre 2012, en vue de la conférence Rio+20, le Groupe national de travail sur les forêts tropicales (GNFT), qui regroupe les différents acteurs français sur le sujet – administrations, collectivités territoriales, secteur privé, milieux scientifiques, associations – a réalisé un troisième rapport intitulé Forêts tropicales : point d'étape et nouveaux défis. Ce rapport vise à faire le point sur les enjeux forestiers pour définir de nouvelles orientations face aux défis actuels, aussi bien en France d'outre-mer qu'avec les pays partenaires.

Rapports en français et anglais et synthèses en français, anglais, espagnol et portugais :

www.developpement-durable.gouv.fr/Rapport-GNFT-annee-2012.html

Pour en savoir plus

- AFD : www.afd.fr
- Astrium geo-information services : www.spotimage.com
- ATIBT : www.atibt.org
- CIRAD : www.ur-bsef.cirad.fr
- Facilités FLEGT et REDD de l'UE : www.euflegt.efi.int
- FFEM : www.ffem.fr
- FRM : www.frm-france.com
- INRA : www.inra.fr/presse/foret_et_changement_climatique
- IRD : www.ird.fr
- MAE : www.diplomatie.gouv.fr
- MAAF : www.agriculture.gouv.fr
- MEDDE : www.developpement-durable.gouv.fr
- ONF : www.onf.fr
- ONF international : www.onf-international.fr
- TERA : www.terea.net